

LA POLICE

NEWTON

IL AFFIRME AVOIR ETE ATTENTIF

n autre témoin déclare que le tramway allait trop vite

L'enquête du coroner sur la mort de Louis Belanger se continue. Hier soir, à la fin de la séance, un témoin, le capitaine de la police, a déclaré que, lorsqu'il se trouvait dans la salle du marché St-Jean, le 17 novembre, il n'avait rien vu d'anormal. Par la suite, il a été constaté que le témoin n'avait pas été attentif. Par la suite, il a été constaté que le témoin n'avait pas été attentif. Par la suite, il a été constaté que le témoin n'avait pas été attentif.

« Je demeure, dit-il, au No 17 rue Montcalm, et j'ai 21 ans. Je suis à l'école de la compagnie des chars électriques depuis environ onze mois. »

Le témoin dit qu'il a obtenu son permis de conduire il y a quelques semaines et de capacité après examen et apprentissage. Depuis qu'il est de service c'est la première fois qu'il cause un accident.

Quand il a aperçu la voiture de M. Belanger, il était alors à une distance de 20 pieds. Il a fait jouer les freins et a renversé le pouvoir.

Les instructions reçues de la compagnie sont que pour prévenir les accidents, les mécaniciens doivent d'abord faire jouer les freins et que si les freins ne suffisent pas, ils aient recours au charbon pour renverser le pouvoir. C'est ce qu'il a fait.

Il jure positivement qu'il a traversé la rue Marie-Anne, il a sonné la cloche d'alarme de son char et en a ralenti la marche, c'est ce qu'il doit faire à tous les traverses.

Le jour de l'accident, son train était chargé de charbon et le temps était pluvieux, cela a influé sur la vitesse pendant les 200 pieds qu'il a parcourus.

Il jure que si Mme Belanger n'avait eu sa santé de la voiture sur la voie, elle n'aurait pas été tuée, car le char n'a pas traversé la voiture, et tous les autres occupants ont été saufs et sains.

Le témoin dit qu'il n'a pas entendu les cris des femmes Campeau et qu'il n'a fait tout ce qu'il lui était possible de faire.

Après l'accident, il ne s'est pas sauvé, il est resté assis, n'ajoutant des trousses

à l'encre syncope, tant il fut frappé
des horreurs de l'accident.

M. Champagné—Quel est le témoin
sur lequel vous alliez pour faire votre tra-
vail, et laissez-vous savoir si vous étiez
en retard quand l'accident est arrivé ?

R.—Je n'étais pas en retard. Il était dix
heures et vingt minutes ; lors de l'accident
nous étions en retard de quelques mi-
nutes.

Les avocats des deux parties ont mi-
nistériellement transquestionné Newton
qui n'a fait que répéter ce qu'il avait dit
dans son premier témoignage ; que son
train allait à une vitesse ordinaire et
qu'il était bien sûr, qu'il était en retard
avant l'exécution de son devoir.

Disons que le mécanicien paraissait
être abattu. Il répondait aux questions
posées d'une voix faible et traînante
et apportait souvent beaucoup d'hésita-
tions. Il fut près de deux heures sur
la pellette, harcelé de questions de toutes
parts.

M. Macdonald, surintendant de la
compagnie du tramway, est ensuite en-
tendu. Mais comme il n'avait pas pré-
paré à la mémoire tous les calculs don-
nant la corrélation à l'heure, on a remis
à l'après-demain l'audition de son témoi-
nage.

— Marie-Louise Vincent, l'as des
cette rue Mont-Royal, fut le troisième
meurtre étonné.
Elle était dans les chars au moment
de l'accident. Quelque temps auparavant
elle eut entendu des cris de détresse
se cris d'arraisonnement poussés par des
hommes.
Le char allait vite, plus vite qu'à l'ordi-
naire. Elle n'a rien vu, car les toilettes
étaient fermées rabattues. Il y avait
non quatorze personnes dans le
char, elle n'a pas fait attention au com-
muni- cateur, ni elle l'a entendu parler avec
un mécanicien.
L'enquête est alors ajournée à cette
après-midi, à 2 heures.
Contrairement à ce que les journaux
anglais et aussi un certain journal du
Canada ont écrit, il n'y a eu aucun
intention de lyncher Newton a
l'église Saint-Jean-Baptiste.
Il reste encore cinquante ou six témoins
à interroger.
— Allez voir et entendre chez M.
V. Lindsay, 2268, 2270, 2272, rue St.
Catherine, les célèbres pianos Webber
New-York.

[illegible]

Et Fabien, s'exaltant de plus en plus, se penchait en avant avec beaucoup trop d'ardeur. C'est à moi d'interroger maintenant.

En voyant le rouge monter au front de son fils, la flamme céleste dans ses yeux, la jeunesse Louise eut peur d'un nouveau déchaînement d'exaspération qui aboutirait à une crise.

Elle songea aussitôt à calmer cette ébullition, en oubliant momentanément le reste. Elle reprit elle-même une sa sérénité d'esprit, et ce fut avec un sourire qu'elle dit à Fabien :

— Alors ! ne vastu pas t'emporter ! C'est tout naturel, mais tu es un jeune homme, sans consistance, sans fermeté d'âme ? J'étais toute bouleversée par ta colère ! et cela s'explique après la se

diées les plus nouvelles aux formes surprenantes recouvertes des tons les plus merveilleux.

Sur le conseil de la Limozan, il avait capté l'amitié de la petite Rose Midoux, la seule amie, la seule consolatrice de Cécile depuis le départ de sa sœur Angélique. Il avait songé à se marier toujours soit d'un élégant aristocrate de bonhonn, soit d'un joujon à la mode, soit d'un bel album, qui l'offrirait à l'enfant.

Rose s'était ni gourmande, ni avide de cadeaux. Elle aurait mieux aimé se rien recevoir. Sa mère lui reprochait même d'accepter les présents continuels de M. de Roncières.

A suivre

